

**Point 02** : Pacte financier métropolitain de solidarité –Actualisation

**Intervention : Robin SALECROIX (Nantes)**

Madame la présidente, chers collègues,

Le pacte financier effectivement métropolitain de solidarité 2022 qu'il nous est proposé d'adopter aujourd'hui constitue un nouvel acte, comme cela a été évoqué, de redistribution vis-à-vis de l'ensemble des Communes de notre territoire.

C'est un pacte qui est obligatoire, mais notre majorité entend aller plus loin que cette obligation et poser des actes de solidarité au-delà de ce que lui demande la loi. C'est un excellent signe évidemment envoyé aux habitants et aux Communes qui voient leur population augmenter et qui doivent augmenter leurs dépenses d'investissement et de fonctionnement pour répondre aux besoins supplémentaires de services publics locaux. Cela dans un contexte de contraintes financières qui découlent des différentes réformes des collectivités et des réformes fiscales imposées aux collectivités par l'État.

Par exemple, s'il est aujourd'hui entièrement compensé, la suppression de la taxe d'habitation supprime un levier fiscal aux Communes et à notre Métropole. C'est un réel handicap et un manque à gagner fiscal si la compensation n'est pas versée en suivant la dynamique de nos territoires.

Concernant la Dotation de Solidarité Communautaire, l'augmentation de l'enveloppe annuelle de 1,3 million pour plus de solidarité entre les Communes est positive. Et l'introduction de critères de pauvreté dans le calcul est une bonne chose. Dans ce calcul, le nombre de logements sociaux notamment est un très bon indicateur et un très bon incitateur, surtout s'il convainc les Communes de construire plus de logements sociaux.

Sur le fonds de concours en investissement, et toujours pour répondre aux besoins d'équipements supplémentaires liés à notre évolution démographique, un soutien pour tous les projets à caractères intercommunaux pouvant aller jusqu'à 10 millions d'euros va profiter à l'ensemble des territoires.

Pour les fonds de concours spécifiques, en investissement il est prévu 1 million d'euros sur le mandat pour les projets de valorisation de notre patrimoine industriel et fluvial remarquable, ce sera une somme bien évidemment utile pour la réhabilitation de bâti ancien et pour le développement du tourisme dans la métropole.

Toutefois, ce montant peut sembler modeste comparé au potentiel qu'offrent les bords de notre fleuve et je crois qu'il serait pertinent et intéressant d'approfondir le travail de recensement de ce patrimoine historique, culturel et naturel.

Enfin, avec le plan piscines, c'est une nouvelle démarche de solidarité que produit la Métropole vis-à-vis des Communes qui disposent d'équipements utiles à l'apprentissage de la natation et de cette pratique sportive scolaire. À la fin de l'année 2022, ce sont près de 3 millions d'euros d'aide au fonctionnement de ces équipements, qui comptent bien évidemment parmi les plus appréciés de nos enfants.

Et puis, pour terminer, vu que nous étions sur les sujets, évoqués notamment par la minorité, d'inondations, je voulais rappeler que le pacte financier n'est pas le seul outil pour répondre à ces enjeux.

Nous avons eu l'occasion de faire le tour, avec mon collègue et ami Jean-Sébastien Guitton, de l'ensemble des maires des territoires, notamment via les Commissions locales de Pôles qui se sont tenues encore récemment, ou encore récemment aussi avec des rencontres bilatérales avec les maires, de ce que la Métropole allait engager en termes de travaux, en termes d'ajustement pour répondre aux inondations qui touchent à la fois les personnes et notre environnement, et là-dessus et sur ces thématiques, ce sont des crédits supplémentaires qui sont mobilisés. Preuve en est : nous en parlerons tout à l'heure avec une Programmation Pluriannuelle de l'Investissement dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, qui va doubler sur ce mandat comparé au précédent.

Donc vous le voyez, notre territoire est mobilisé à 100 % pour répondre évidemment à ces problématiques importantes.

Je vous remercie de votre attention.